



Déclaration CAPA CPE du 25 juin 2021

Une dernière déclaration qui va sans doute vous faire sourire ou souffler...

Juin 2021, le démantèlement de toutes les instances paritaires avance inéluctablement.

L'année écoulée avec son cortège de dysfonctionnements, pour certains liés à la pandémie, se termine.

La catégorie des CPE a été particulièrement impactée par la situation, toujours en présentiel dans les établissements, nous avons dû faire face à un malaise ou plutôt un mal être grandissant tant de la part des usagers et de leurs familles que des différents personnels. Pour cela nous avons été gratifiés « à la juste hauteur de notre engagement » selon notre ministre, IFE passant de 1200 euros annuels à 1450 euros (20euros mensuels) quelle belle reconnaissance ! Nos collègues ont été choqués des termes utilisés.

Dans un même temps les relations avec le rectorat de Clermont-Ferrand n'ont pas cessé de se distendre. Peu ou pas de réponses à nos appels, nos mails, nos demandes d'audience... nous ne pouvons que le déplorer. La feuille de route RH adressée par mail à tous les collègues met en exergue de qualité du dialogue social dans notre académie le GT CPE, trait d'humour ou bien mépris ?

Le dernier GT CPE s'est tenu en février 2016 et n'a jamais été renouvelé malgré nos demandes réitérées, même en inter syndicale. D'autres catégories bénéficient de cet espace d'échanges et ce, plusieurs fois par an, pas les CPE. Cela ne peut être interprété que comme une forme de mépris. Celui-ci se confirme lorsque des postes sont découpés avec des temps partiels de 20 ou 40% en contravention totale à ce qui fait la professionnalisation des CPE. C'est inacceptable.

Les collègues ayant eu leur rendez vous de carrière cette année ont été surpris et souvent démotivés en découvrant leurs avis définitifs, la plupart ont décidé de ne pas les contester car ils pensent, semble t-il avec raison, que cela ne sert à rien.

Nous pourrions malheureusement dérouler les exemples à l'infini. D'échanges réels il n'y en a point, de vrai dialogue, pas davantage. Mépris des représentants élus des personnels et donc des agents eux-mêmes. Il ne s'agit pas, comme prétendu, de rénover le dialogue social mais de le rendre impossible, il ne s'agit pas de mieux accompagner les agents dans leur carrière, mais de les soumettre aux injonctions managériales, de casser tous les cadres collectifs et les coopérations qui sont pourtant des gages de l'efficacité des Services Publics eux-mêmes au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers. Bref, un retour à la situation qui prévalait avant 1945.

Portés par la conviction que ces méthodes néo managériales ne pourront perdurer, nous serons toujours là au côté des collègues pour faire face à l'arbitraire.

Les commissaires paritaires CPE
Magali Gallais, Philippe Leyrat, Olivier Raluy